

REVUE DE PRESSE

17 mai 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence



POLITIQUE

Réseaux sociaux interdits avant 16 ans, envisage Québec

(Québec) Tout en envisageant d'interdire le cellulaire partout dans les écoles, le gouvernement Legault « va étudier sérieusement » l'idée de fixer à 16 ans l'âge minimal pour accéder aux réseaux sociaux, une proposition faite par l'aile jeunesse de son parti.

TOMMY CHOUINARD

La Presse

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Au début du mois, François Legault avait rejeté l'idée d'adopter une majorité numérique comme le proposait le Parti québécois.

Or, l'aile jeunesse de son parti propose maintenant de fixer à 16 ans l'âge minimal pour accéder aux réseaux sociaux.

Cette proposition sera débattue au conseil général de la CAQ le 25 mai.

Le gouvernement va finalement étudier cette idée et envisage aussi d'interdire le cellulaire partout dans les écoles.

Cette proposition sera débattue au conseil général de la Coalition avenir Québec (CAQ), le 25 mai. Notons qu'elle a été amendée par la Commission politique, ce qui laisse croire à un appui de la direction du parti.

Le premier ministre François Legault avait pourtant rejeté cette idée d'une majorité numérique suggérée par le chef péquiste Paul St-Pierre Plamondon au début du mois. « Bon, est-ce que je viens bien d'entendre le chef du PQ nous dire : "On devrait interdire les médias sociaux pour les enfants de moins de 14 ans ?" C'est-tu ça qu'il vient de dire, là ? Est-ce que j'ai bien entendu ? C'est ça, sa suggestion ? », avait-il répondu.

C'était dans le contexte de l'adoption récente d'une loi en Floride qui interdit aux moins de 14 ans d'ouvrir un compte sur un réseau social. La France a instauré l'an dernier une majorité numérique à 15 ans ; les moins de 15 ans ne peuvent ouvrir un compte sur un réseau social qu'avec l'accord d'un parent.

Les jeunes caquistes vont plus loin avec leur proposition, amendée par la Commission politique. La Coalition avenir Québec « propose l'instauration d'une majorité numérique à 16 ans pour l'ouverture d'un compte sur les réseaux sociaux, ainsi qu'une vérification rigoureuse pour accéder aux sites réservés aux personnes majeures ».

Dans une lettre ouverte, la présidente de la Commission de la relève de la CAQ, Aurélie Diep, soutient qu'« il est temps de traiter les médias sociaux pour ce qu'ils sont : des produits addictifs, au même titre que l'alcool, le cannabis et les jeux de hasard. Ainsi, nous croyons qu'il est devenu nécessaire de fixer à 16 ans l'âge minimum pour ouvrir un compte sur les réseaux sociaux, et de l'appliquer rigoureusement, notamment à l'aide de technologies déjà employées par les géants du web ».

François Legault a tout l'air d'avoir changé d'avis au sujet de la majorité numérique : il a relayé la lettre ouverte sur les réseaux sociaux jeudi.

« C'est une proposition qu'on va étudier sérieusement », a réagi de son côté le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, lors d'une mêlée de presse à Drummondville. « Tout est sur la table pour notre deuxième plan sur la dépendance aux écrans », dont le dépôt est prévu l'an prochain. Selon lui, la « faisabilité » d'une telle mesure représente un « enjeu ». « C'est vraiment ça qu'il faut regarder. Et c'est sûr qu'il faut responsabiliser les parents », a-t-il ajouté.

Aurélie Diep s'attend à ce que la proposition fasse débat, mais on ne peut plus selon elle « laisser Facebook, Instagram, Snapchat, TikTok et Google continuer de mettre à risque la santé physique et mentale des jeunes sans encadrement ».

Les écrans nocifs

« Depuis l'avènement de l'internet, l'approche privilégiée a été celle du laisser-faire, peut-on lire également dans le cahier de propositions de la CAQ. Or, nous sommes maintenant conscients des risques que pose l'absence d'encadrement du numérique, particulièrement chez les enfants et les adolescents. [...] Une vérification rigoureuse de l'âge requis pour accéder aux médias sociaux, que des spécialistes recommandent de fixer à 16 ans et aux sites réservés aux personnes majeures, préserverait les jeunes de risques importants et favoriserait leur sain développement. »

Depuis le 1^{er} janvier, le cellulaire est interdit dans les salles de classe au primaire et au secondaire. Le gouvernement envisage de le bannir partout dans les écoles.

Une proposition des jeunes caquistes, également amendée par la Commission politique, demande « d'encadrer l'utilisation et le temps d'usage quotidien des écrans dans les écoles afin que celle-ci soit de nature strictement pédagogique ».

On observe que « les écrans sont de plus en plus omniprésents dans les écoles du Québec. Malgré l'interdiction récente des cellulaires en classe, on constate que les élèves se servent toujours de ces derniers dans les aires communes, ainsi que de leurs tablettes et de leurs ordinateurs en classe. De plus, les tableaux interactifs représentent un autre élément [de] cette liste déjà longue des écrans dans la vie scolaire des élèves », lit-on dans le cahier de propositions.

« Ce temps, passé sur les écrans, constitue un frein à la socialisation des jeunes, essentielle à leur bon développement, en particulier à l'adolescence. Présentement, on assiste à une remise en question du rôle bénéfique des écrans en classe, qui constitue souvent une source de distraction et nuit à la concentration. Il a aussi été démontré qu'une surexposition aux écrans en bas âge nuit au développement des enfants. Limiter le temps d'écran à l'école à une utilisation pédagogique, tant en classe qu'à l'extérieur, représente un premier pas afin de réduire cette exposition grandissante et de favoriser la réussite éducative de tous les jeunes », plaide-t-on.

L'attention des élèves s'effrite, déplorent des profs

Par Victoria Baril, Le Soleil

«J'ai l'impression de devoir compétitionner avec un jeu vidéo.» Selon plusieurs enseignants du primaire et du secondaire, la capacité des élèves à demeurer attentifs en classe s'effrite. Pour transmettre les apprentissages, «il faut que le spectacle soit extraordinaire», déplorent-ils.

Sonia Lortie enseigne dans une école primaire de la région de Québec depuis 15 ans. Cette année, le temps d'attention de ses élèves de 6e année est au plus bas.

«Je dois avoir un niveau d'attention maximal de quelques minutes. Sinon, ça décroche. Je ne sais pas si c'est un effet de la COVID ou un effet de génération. Mais je vois un flagrant manque de concentration», dit-elle au Soleil.

Sonia n'est pas la seule. Tous les enseignants consultés par Le Soleil sont essouffés. «J'ai l'impression de devoir compétitionner avec un jeu vidéo. Il faudrait que je bouge rapidement, que je sois habillée en multicolore et que j'aie un langage familier de jeu vidéo pour garder leur attention. C'est assez épouvantable», mentionne Mme Lortie.

Le «mode veille automatique»

Éric Larochelle est enseignant de français au secondaire depuis 34 ans. Au cours des 10 dernières années, il observe que plusieurs élèves ont de la difficulté à être attentifs, et ce, dès le début du cours.

«J'appelle ça le mode veille automatique. Avant, ça prenait un certain temps avant qu'il y ait un décrochage. Maintenant, le cours commence et ils sont déjà partis. C'est quelque chose d'assez récent qui n'est pas à grande échelle, mais on voit quand même plusieurs cas d'élèves qui sont en mode veille», explique-t-il.

Le professeur d'expérience pense que sa première classe de 1991 aurait été complètement captivée par les nouveaux outils visuels utilisés, comme les tableaux interactifs. Aujourd'hui, les adolescents sont surstimulés et il est difficile de les impressionner.

«Il faut que le spectacle soit extraordinaire. Mais je n'ai pas de nez de clown, moi. Je ne ferai pas un spectacle du Cirque du Soleil à chaque période. Je crois que les

enfants s'attendent à ce qu'on les surprenne et qu'on les intéresse. Quand ça n'arrive pas, c'est là que le désintérêt s'installe.»

— Éric Larochelle, enseignant

L'enseignant tient à préciser que tous ses propos sont basés sur ses observations personnelles. Il n'existe pas de données probantes prouvant cette baisse de l'attention des jeunes pour le moment.

Les écrans, une source de distraction

Jérémy Philippe, professeur de secondaire 5 à l'école Joseph-François Perreault, souhaite apporter une nuance. «Je ne sais pas si, réellement, il est plus difficile de garder leur attention qu'avant. Je pense que c'est peut-être un chemin facile et très classique du pessimisme de notre société que de dire: c'était mieux avant», soulève-t-il.

Néanmoins, il reconnaît que les enseignants doivent maintenant compétitionner avec des distractions plus fortes, plus attrayantes et peut-être trop accessibles. «Il n'y a pas si longtemps, garder l'attention des élèves signifiait de s'assurer qu'ils ne passent pas le cours à regarder par la fenêtre ou à dormir. Aujourd'hui, nous devons nous assurer qu'ils ne sont pas sur leur téléphone», dit-il.

André Plamondon est professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Selon lui, plusieurs facteurs peuvent avoir une conséquence néfaste sur l'«attention sélective», soit la capacité des jeunes à résister aux distractions.

«Le contexte de vie actuel est différent d'avant, notamment par la présence des écrans [téléphones, tablettes] qui peuvent être des sources de distraction, ce qui est un défi pour leur attention sélective».

— André Plamondon

«Il est aussi possible que les jeunes soient moins habitués à faire des tâches qui les intéressent moins, comme c'est parfois nécessaire en classe», souligne M. Plamondon.

Multiplés stratégies

Julie, professeure de 2e année depuis 15 ans, constate également cette diminution du temps d'attention en classe. Pour y remédier, elle emploie différentes stratégies.

«De plus en plus, il faut diminuer notre temps d'enseignement. Il faut vraiment cibler les paroles qu'on va dire. Le choix des mots est important, il faut aller directement au but. Il faut répéter plus souvent. Il faut nommer les élèves pour qu'ils se sentent interpellés. Il faut les faire répéter certaines consignes», dit-elle.

Selon l'enseignante de la région de Québec, la cause de cette baisse de l'attention est multifactorielle. «C'est dur d'isoler. On nomme souvent les écrans. Je pense que c'est une des causes. C'est facile à pointer du doigt, mais oui ça en est une. La COVID, celle-là aussi a le dos large, mais ça a eu une influence», soutient-elle.

Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), souhaite faire preuve de prudence. «La capacité d'attention a toujours été globalement un peu limitée aux 15 premières minutes des

leçons, mais les jeunes semblent effectivement avoir plus de difficulté à rester concentrés», dit-elle au Soleil.

«Il faut prendre garde d'en identifier les causes sans données, car elles peuvent être multiples : certains parlent des écrans ou de pandémie, mais plusieurs parlent aussi de perte de sens des apprentissages, de perte d'autonomie avec les années.»

Plus de TDAH?

Les enseignants consultés par Le Soleil constatent une augmentation du nombre d'élèves ayant reçu un diagnostic de trouble d'attention et d'hyperactivité (TDAH).

Selon le chercheur André Plamondon, il faut être prudent avec l'augmentation du nombre de cas de TDAH. Les études qu'il a consultées ne démontrent pas d'augmentation de la prévalence de ce trouble.

«Il y a toutefois un écart entre le nombre de jeunes qui répondent réellement aux critères diagnostiques du TDAH et le nombre de jeunes qui reçoivent un diagnostic de TDAH ou disent avoir reçu ce diagnostic», ajoute le professeur.

À travers le monde, on estime qu'environ 5-7 % des jeunes répondent (réellement) aux critères diagnostiques du TDAH, détaille André Plamondon. Au Québec, 11,3 % des jeunes avaient reçu un diagnostic de TDAH en 2019. «Ceci suggère que plusieurs jeunes reçoivent un diagnostic de TDAH alors qu'ils ne répondent pas vraiment aux critères diagnostiques», conclut-il.

Sports

Le programme Fillactive prend de l'expansion

Par Jean Carrier, Le Soleil

Elles étaient plus de 1600 participantes à prendre d'assaut la base de plein air de Sainte-Foy afin de simplement bouger et avoir du plaisir. Une belle réussite pour l'organisme Fillactive qui a comme mission d'aider les adolescentes à adopter un mode de vie plus actif et qui ne cesse de gagner en popularité auprès des adolescentes de la région, mais également partout en province.

Geneviève Leduc, conseillère principale du programme et experte de l'activité physique chez les adolescentes, était très heureuse du succès de l'évènement.

«Ça va très bien dans la région de Québec, il y a plus de 60 écoles représentées et nous avons maintenant 301 écoles partenaires dans la province et plus de 9000 participantes au programme. C'est notre deuxième évènement d'une série de cinq au Québec», explique celle qui fait partie des 17 employés permanents de Fillactive sans compter les 17 coordonnatrices régionales des régions administratives qui aident à garder le contact avec les écoles.

Du travail à faire

Même si la participation au programme continue à augmenter, Leduc est la première à faire remarquer que le retard en comparaison aux garçons est encore considérable en ce qui concerne la recommandation d'activité physique quotidienne de 60 minutes.

«C'est malheureusement assez stable sur ce facteur au Québec. Les filles sont de 15 à 20 points de pourcentage derrière les gars, peu importe le type de recherche. C'est un nombre qui est relativement stable depuis quelques années.»

Citant plusieurs facteurs pour expliquer cette perte de motivation dans la pratique sportive chez les filles à l'adolescence, Leduc préfère rester optimiste face à cette problématique.

«Il y a de la gêne et de l'inconfort qui viennent avec la puberté, mais je crois que le message sur les réseaux sociaux relié à l'activité physique est vraiment mal vendu. C'est souvent associé à la transformation du corps de la femme plutôt que de mettre l'emphase sur

les bienfaits de la pratique sportive comme le contrôle des émotions, la qualité du sommeil, la créativité et la gestion des symptômes anxieux.»

La spécialiste voyait d'ailleurs déjà du progrès chez les participantes du programme Fillactive.

«Les filles qui participent au programme ajoutent en moyenne 30 jours d'atteinte de leur recommandation quotidienne d'activité physique et pour les filles qui persévèrent, on double la quantité de filles qui respectent la recommandation après trois ans de pratique. On sait donc que ça marche et il y a de l'espoir.»

Une championne du monde comme ambassadrice

Laurence St-Germain était très heureuse de se joindre au rassemblement à titre d'ambassadrice. Aller encourager les adolescentes à être actives ne semblait pas du tout une corvée pour la skieuse de 29 ans.

«C'est ça que j'aime avec Fillactive, il n'y a pas de pression d'être compétitive et on revient à la base de faire du sport pour le plaisir sans se comparer.»

Malgré le fait que St-Germain a débuté très tôt à faire de la compétition dans sa discipline au secondaire, elle affirme qu'elle a toujours apprécié faire du sport de façon ludique.

«Je ne voulais pas nécessairement jouer dans les équipes sportives quand j'étais plus jeune et j'étais loin de rechercher la compétition à tout prix. Je me retrouve vraiment dans cette cause et ce programme qui est fait pour que la pratique sportive reste ludique», termine celle qui se remet bien de sa blessure à la cheville subie lors de la dernière saison en plus de continuer ses études en génie biomédical.

ICI  RADIO-CANADA

Les chauffeurs d'Autobus Voltigeurs rejettent la plus récente offre patronale

JEAN-FRANÇOIS DUMAS

Radio-Canada a appris que les chauffeurs d'Autobus Voltigeurs de Drummondville ont rejeté par une forte majorité la plus récente offre patronale au terme d'une assemblée générale, jeudi matin.

La quarantaine de chauffeurs amorcent une septième semaine de grève générale illimitée.

Le président du syndicat des chauffeurs affiliés à la CSN, Jean-Guy Picard, affirme qu'en votant contre cette offre, les syndiqués payés en moyenne 19,22 \$ l'heure tiennent à lancer un message clair à leur employeur.

L'employeur nous a offert, en fait, un torchon. Il nous a offert quelque chose qui est absolument inacceptable. C'est un manque de respect total envers ses employés, soutient-il.

On a voté à 93,1 % [...] pour le rejet de l'offre, ce qui est une solidarité encore plus avancée, car avant, on avait voté à 90 % pour la grève. Nos gens sont de plus en plus motivés et convaincus que l'on n'est pas respectés.

- Jean-Guy Picard, président du syndicat des chauffeurs affiliés à la CSN

Cette grève affecte 1500 des 10 000 élèves inscrits aux transports scolaires du Centre de services scolaire des Chênes.



Le transport en commun sera gratuit presque en tout temps pour les jeunes Gatinois

RADIO-CANADA

La Société de transport de l'Outaouais (STO) élargit son programme « Libre-accès jeunesse » tout au long de l'année.

Désormais, quelque 19 000 élèves des écoles secondaires de Gatineau pourront voyager gratuitement et de façon illimitée sur l'ensemble du réseau de transport en commun presque à longueur d'année avec la nouvelle carte Multi Jeunesse.

Du 21 juin au 2 septembre, y compris le long week-end de la fête du Travail, cela sera possible en tout temps, tous les jours de la semaine. Du 3 septembre au 30 juin 2025, cette mesure sera en vigueur tous les jours de classe après 17 h et en tout temps les week-ends, les jours fériés et les congés scolaires.

Ce programme avait été lancé pour la première fois en 2022. La première année, quelque 10 717 élèves avaient profité de l'accès gratuit et illimité au cours de la période estivale.

Selon la STO, les déplacements jeunesse ont quasiment triplé depuis que le libre accès est offert. Ils sont passés à 191 143 durant l'été 2023, comparativement à 69 040 lors de la même période en 2019. Les quelque 12 000 jeunes qui ont répondu à l'invitation l'été dernier ont effectué une moyenne de 16 déplacements chacun en juillet et en août.

Investir dans notre jeunesse, c'est aussi investir dans notre avenir. En les initiant tôt à de saines habitudes de déplacement, on a de bonnes chances qu'ils y prennent goût, qu'ils demeurent sur le réseau au-delà du secondaire et, possiblement, qu'ils remettent à plus tard l'achat d'une première voiture, a fait valoir le président du conseil d'administration de la STO, Jocelyn Blondin.

Ce programme financé par la Ville de Gatineau permettra d'implanter de bonnes habitudes chez les jeunes, croit le maire de la municipalité, Daniel Champagne.

Une ville prospère ce n'est pas une ville où les gens défavorisés ont une voiture, c'est une ville où les gens qui sont plus fortunés prennent les transports en commun. Il

faut créer cet incitatif-là, il faut créer ces habitudes-là aussi.

- Daniel Champagne, maire de Gatineau

Le président de la STO s'est aussi enorgueilli que Gatineau soit la seule municipalité de la province à offrir ce type de programme pour les jeunes même si certaines villes offrent déjà la gratuité des moyens de transport pour tous.

On est fière d'être les premiers et seule [à offrir] un libre accès jeunesse au Québec. C'est ici que ça se fait pour une 3e année consécutive, a souligné M. Blondin en point de presse, jeudi.

Un accueil chaleureux chez les jeunes

Plusieurs jeunes rencontrés par Radio-Canada se sont dits heureux de bénéficier de la gratuité des autobus. C'est le cas de Cédric Desautels.

Depuis que c'est gratuit par exemple, j'ai commencé à vraiment beaucoup plus utiliser le transport en commun, a confié l'adolescent.

[Nos parents] n'ont pas à faire le taxi, puis ils n'ont pas à payer super cher aussi pour le gaz, pour nos cartes aussi, a raconté Rosalie Lemelin-Gutierrez, étudiante au secondaire 5.

Mais ce qui fait l'unanimité chez les jeunes, c'est l'aspect environnemental du programme. Beaucoup de jeunes rappellent que l'usage de moyens de transport permet de diminuer le nombre de voitures sur les routes et donc d'être plus écologique.

Les autobus c'est mieux que les voitures, car on sait tous que les autobus, ça dépense moins de gaz à effet de serre que les voitures, a indiqué Mohamed-Rayan Bousselmi.

D'autres initiatives pour les plus jeunes

La nouvelle carte Multi Jeunesse sera prochainement distribuée dans les 18 écoles secondaires de Gatineau.

Bien que sans photo, elle sera associée au profil scolaire de l'élève par chacune des écoles et elle sera valide pour les cinq années du secondaire. La carte peut aussi contenir un abonnement mensuel ou encore servir de porte-monnaie électronique, indique la STO par voie de communiqué. Et une fois jumelée à un compte client, avec l'aide de la société de transport, elle peut alors être rechargée sur le Web.

Pour ce qui est des élèves de sixième année du primaire de Gatineau qui souhaitent se familiariser avec l'autobus cet été, la STO les invite à se présenter à un de ses quatre points de service dès le 21 juin afin de recevoir une carte Multi temporaire d'ici leur entrée au secondaire.

La STO rappelle qu'en plus de cette initiative jeunesse, le Tarif famille permet aux enfants âgés de 12 ans et moins de voyager en tout temps, gratuitement et de façon illimitée, sur l'ensemble de son réseau lorsqu'ils sont accompagnés d'un usager qui paie son passage.

Et cet été, les week-ends à 2 \$ seront de retour, les samedis et dimanches en juillet et en août, pour les clients qui paient leur passage avec un porte-monnaie électronique sur carte à puce Multi.

Avec les informations de Benjamin Vachet et Alexandra Angers

ICI  RADIO-CANADA

École secondaire de Matane : aucune accusation contre les deux jeunes

RADIO-CANADA

Aucune accusation ne sera déposée contre les deux jeunes arrêtés à la suite du confinement à l'École secondaire de Matane.

La procureure du Directeur des poursuites criminelles et pénales, Manon Deschênes, confirme qu'après l'étude des preuves rapportées par les enquêteurs, il n'y a pas eu d'infraction de nature criminelle.

Les deux jeunes d'âge mineur ne sont pas retournés à l'école depuis l'incident d'avril dernier.

Pour la directrice générale par intérim du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSSMM), Marie-Pierre Guénette, il est important d'assurer un bon retour en classe des deux élèves le plus rapidement possible.

Quels sont les services qu'on va offrir et les instructions qu'on va donner au personnel? Ces jeunes-là ne sont pas à l'école depuis un bon bout de temps, donc il faut récupérer avec eux [la matière manquée et voir avec eux] où ils sont rendus dans leurs travaux.

Mme Guénette réitère que la décision de sonner l'alarme et d'instaurer un confinement de plusieurs heures était justifiée compte tenu des informations que la direction possédait.

Pour avoir fait l'analyse critique de la situation avec la Sûreté du Québec et avec nos partenaires de la Santé, la

Sûreté du Québec était d'avis que c'était justifié de déclencher le confinement barricadé.

- Marie-Pierre Guénette, directrice générale par intérim du CSSMM

Le 9 avril dernier, un peu après 9 h, de nombreux policiers de la Sûreté du Québec se sont déplacés à l'école secondaire de Matane, car deux personnes auraient tenu des propos menaçants liés à l'utilisation d'une arme à feu à l'école, indiquait la SQ dans un communiqué après l'événement.

Tout l'avant-midi, les élèves sont restés barricadés dans leur classe.

Après le confinement, la SQ a annoncé qu'elle avait saisi une arme à feu jouet lors d'une perquisition faite à l'extérieur de l'école.

Par la suite, deux élèves ont été arrêtés puis libérés avec une série de conditions à respecter.



La sécurité des élèves préoccupe à proximité du chantier de l'école Le Prélude

JEAN-MICHEL COTNOIR

Des parents et grands-parents soulèvent des inquiétudes quant à la sécurité des élèves autour du chantier de construction à l'école Le Prélude à Rouyn-Noranda.

Les préoccupations ne concernent pas tant la sécurité du chantier pour l'agrandissement de l'école, mais plutôt les risques pour les élèves dans les rues avoisinantes empruntées par un plus grand nombre d'élèves en raison des travaux.

Pierre Barbe, dont la petite fille fréquente l'école, se préoccupe en premier lieu de l'accès à la rue Côté, devant le bâtiment, qui n'était pas restreint en début de semaine lors du passage de Radio-Canada.

Lundi matin, il y avait aussi plein de camions qui venaient chercher de la terre, et les élèves passaient à travers les camions, fait-il remarquer.

Le chantier pour l'agrandissement de l'école qui a débuté en avril est mené par l'entrepreneur Hardy Construction.

Les travaux visent à ajouter quatre nouvelles classes de cours, deux classes spécialisées, un plus grand gymnase et une bibliothèque. Le projet évalué à plus de 18 millions de dollars devrait se terminer vers la rentrée scolaire de 2025.

Un corridor scolaire peu populaire

De nombreux élèves qui fréquentent l'école Le Prélude demeurent à l'est de l'avenue Laliberté et doivent traverser cette artère passante pour se rendre en classe.

La traverse sécurisée, dotée d'une brigadière, se situe à l'intersection de la rue Côté, ce qui fait que plusieurs élèves arrivent ensuite directement à l'extrémité du terrain de l'école où se déroulent les travaux.

Il n'y a pas d'indications qui ont été données aux élèves sur où ils doivent aller, alors dans les dernières semaines, j'ai observé beaucoup d'enfants qui continuaient sur la rue Côté pour se rendre à l'école, mais qui passent dans le chantier de construction, déplore-t-il.

Des panneaux désignant un corridor scolaire ont été installés, mais Radio-Canada a pu constater lors de son passage qu'il n'était pas utilisé par tous les élèves.

Pierre Barbe, tout comme sa fille Janie-France, souhaite qu'une traverse sécurisée soit ajoutée à l'intersection de l'avenue Laliberté et de la rue Charbonneau. Avec les travaux, l'entrée de l'école est maintenant située sur cette dernière rue.

Il y a beaucoup d'enfants qui traversent à l'intersection Laliberté/Charbonneau, presque autant qui traversent à la brigadière, fait observer Mme Barbe. Maintenant, tous les accès pour les enfants pour entrer dans la cour d'école du côté de la rue Côté et de la rue Hébert sont fermés, ce qui fait que les enfants doivent sortir de toute façon sur la rue Charbonneau.

Ce que je déplore, c'est la non constance. À tous les jours, il y a des changements qui arrivent et qui perturbent le trajet des marcheurs. Donc là c'est sûr que les enfants vont plus être dirigés et vouloir traverser directement au coin Charbonneau/Laliberté au lieu de se rendre à la brigadière.

- Janie-France Barbe, mère d'une élève fréquentant l'école

Dans ce nouveau contexte, Janie-France Barbe s'indigne de l'absence de mesures de sécurité à l'intersection de l'avenue Laliberté et de la rue Charbonneau.

La Ville évalue les options pour sécuriser le secteur

Le conseil municipal du district Marie-Victorin/Du Sourire, Sébastien Côté, se montre sensible à la question de la sécurité des élèves de l'école Le Prélude.

La Ville doit s'assurer que les élèves, les jeunes et même les résidents autour sont en sécurité au niveau d'un chantier de construction. Ce qui pose problème ici dans le dossier, c'est vraiment l'arrivée des élèves le matin et

le soir à travers le brouhaha ou le chantier qui est en cours.

- Sébastien Côté, conseiller du quartier

Quant à la fermeture complète de la rue Côté, devant l'école, M. Côté indique ne pas être en mesure de se prononcer pour l'instant.

C'est sûr qu'à la Ville, il y a un département au niveau de la sécurité publique qui va évaluer et qui a évalué les risques pour les enfants, affirme le conseiller qui rappelle que le chantier doit s'étaler sur environ d'au moins deux ans.

Sébastien Côté mentionne qu'une rencontre s'est tenue jeudi matin entre la Ville, le centre de services scolaire et l'entrepreneur pour voir ce qui pouvait être fait pour sécuriser davantage le chantier ainsi que le trajet des écoliers.

Quant au déplacement ou à l'ajout d'une traverse à l'intersection Laliberté/Charbonneau, M. Côté mentionne que des analyses sont présentement en cours du côté de la Ville.

Pierre et Janie-France Barbe déplorent les délais prévus avant que de potentiels changements voient le jour. Si les analyses menées par la Ville concluent à la nécessité d'apporter des modifications, ces dernières ne seront pas mises en place avant la rentrée de septembre.

Or, M. et Mme Barbe soulignent que le danger est d'ores et déjà présent. Ils devront malgré tout s'armer de patience.

Sébastien Côté tient toutefois à rassurer les parents. Il soutient que les coûts ne seront pas un enjeu s'il est déterminé que des changements doivent être apportés.

Présentement, il y a une brigadière à un endroit, et j'ai environ 50 % des élèves qui traversent quand même sur la rue Charbonneau et qui ne se rendent pas à la brigadière. Est-ce que la solution c'est deux brigadières? Ça implique des coûts, mais la sécurité ne devrait pas jouer selon les coûts. [...] Sauf que s'il y a un chemin qui a été décidé, théoriquement, c'est ce chemin-là qu'on pense que les enfants devraient utiliser, conclut-il.

Le CSSRN, l'entrepreneur et la CNESST ont décliné les demandes d'entrevue de Radio-Canada

Estrie et régions

Une deuxième vie pour les appareils électroniques grâce au projet d'un enseignant

Par Isabelle Pion, La Tribune

Un enseignant de l'Escale, à Val-des-Sources, a mis au défi ses élèves de réparer de petits appareils électroniques. Pendant ce temps, grâce à des ateliers dans les écoles, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) sensibilise les élèves aux cycles de vie de certains produits.

Moins d'un quart des 62 millions de tonnes de déchets électroniques produits en 2022 ont été recyclés, rapportait ce printemps un article de l'Agence France-Presse, qui faisait état d'un rapport de l'ONU.

Le projet de l'enseignant Timon Janzing-Bachelet a été fait dans le cadre du cours de sciences de quatrième secondaire avec tout près d'une centaine d'élèves.

L'enseignant de science et technologie s'est lancé pour la toute première fois, en remplaçant le projet classique de fabrication d'un écouteur.

«Ça fait un écouteur qui n'a pas un très bon son, mais qui permet de voir certains principes de l'électricité. Il finit sa vie à la poubelle, généralement. Ça me dérangeait de gaspiller du matériel année après année, même pour des raisons pédagogiques. Je cherchais quelque chose pour remplacer cela. L'idée m'est venue de ce café de réparation», dit celui qui a aussi eu la collaboration d'Estrie Aide.

«J'ai invité les élèves à regarder chez eux ce qu'ils avaient, s'ils avaient des choses à réparer [...] J'ai des élèves qui avaient des écouteurs défectueux, qui ont été réparés... toujours avec l'idée que le but c'est d'essayer. On ne garantit pas que l'on est capable de réparer.»

Pour le matériel qui n'a pas pu être réparé, l'enseignant et les élèves ont trié les composantes encore fonctionnelles afin qu'elles puissent servir dans d'autres projets.

Timon Janzing-Bachelet a aussi pu compter sur l'aide du grand-père et le père d'élèves. «Le grand-père avait travaillé à la mine en électronique. C'était vraiment une ressource locale très utile», raconte-t-il.

Les élèves ont pu découvrir ce qui se réparait mieux... et moins.

«C'était l'une de mes craintes au départ. Si aucun objet ne se répare, le message que j'envoie, c'est que ça ne vaut pas la peine [...] Ils découvrent aussi ce qui se répare mieux. On voit que certains objets plus vieux sont mieux faits pour être réparés. Il y en a certains qui sont carrément faits pour ne pas être réparés. Juste à essayer de les ouvrir, on les endommage plus qu'autre chose...»

Le projet pourrait bien être répété l'an prochain.

Des ateliers dans les écoles

Du côté du CREE, il y a maintenant quatre ans que l'on organise des ateliers participatifs sur le cycle de vie des produits dans les écoles.

«On a deux produits où on étudie toutes les étapes avant que l'on puisse utiliser le produit: de l'extraction des matières premières à la transformation de ces matières pour pouvoir les fabriquer», explique Caroline Nioucel, directrice des programmes éducatifs, en soulignant qu'on s'attarde à la vie d'un chandail et «au long voyage» des écouteurs.

«On parle du transport. On rappelle que la plupart de nos produits viennent de très loin – et que ce n'est pas sans dommage pour la planète – pour enfin arriver à l'utilisateur. Selon ce qu'on en fait, si on le garde plus ou moins longtemps, ça peut créer du gaspillage et de la pollution. On parle aussi de la dernière étape, la fin de vie», indique-t-elle.

L'atelier se décline avec différents jeux en équipe et met également l'accent sur les solutions, puisque c'est aussi

ce que l'on souhaite faire ressortir, souligne Mme Nioucel.

On a choisi de s'attarder aux écouteurs, qui comptent en moyenne cinq matières principales, plutôt qu'à l'analyse d'un cellulaire, qui serait beaucoup plus complexe.

«Les enfants se rendent compte à quel point ils ne connaissent pas les matières premières. Quand on parle de bauxite pour fabriquer l'aluminium, on en est loin... ça

permet de réfléchir aux ressources naturelles plus loin, mais dont on a besoin pour fabriquer les objets.»

L'atelier s'adresse entre autres aux élèves de 5e et 6e du primaire et de première secondaire. Le CREE a pu bénéficier d'un partenariat avec la Ville de Sherbrooke cette année.

Pendant l'année scolaire 2022-2023, plus de 900 élèves ont pu être sensibilisés.

Section Jeunesse Desjardins

Finale régionale du Défi apprenti génie: l'ingéniosité au rendez-vous

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Qui n'a pas un jour construit des avions en papier pour passer le temps? Si la technique de production n'est pas toujours au point pour certains, plusieurs élèves de 1er, 2e et 3e cycle du primaire de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière ont prouvé mercredi qu'on doit faire preuve d'ingéniosité pour y parvenir.

Ce sont 80 jeunes provenant de 19 écoles de la région qui ont su mettre leurs compétences à l'épreuve afin de concevoir des avions de papier adaptés aux différents affrontements dans le cadre de la finale régionale du Défi apprenti génie qui avait lieu au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières.

La distance, la précision et le virage des avions étaient des éléments clés afin de remporter les différentes épreuves du défi Prends ton envol.

Les lauréats



Lauréats de la finale régionale du Défi apprenti génie

LAURÉATS DU 1 ^{er} CYCLE	LAURÉATS DU 2 ^e CYCLE	LAURÉATS DU 3 ^e CYCLE
Médaille d'or Nolan Tessier et Emile Langellier École primaire des Grands-Vents, Sainte-Marthe-sur- le-Lac	Médaille d'or Evan Manny, Félix- Antoine Barin et Alexis Roy École primaire de Sainte-Marie- Salomé	Médaille d'or Kosta Papatokrovou, Éli-James Bonneau et Joseph O'Regan École Vers l'Avenir, Saint-Charles- Barromée
Médaille d'argent Lorenzo Auz et Tristan Coombs École primaire des Grands-Vents, Sainte-Marthe-sur- le-Lac	Médaille d'argent Jana Rehaň et Loïc Désol École Immaculée- Conception, Shawinigan	Médaille d'argent Amaud Francoeur et Ève Lussier École primaire des Amis-Scolaire, Lavaltrie
Médaille de bronze Loïc Housell École primaire Germain-Caron, Saint-Ovide	Médaille de bronze Manil Boussmane et Sophie Grolou École Richelieu, Trois-Rivières	Médaille de bronze Alicia Morin Dinelle et Philippe Castignon École Notre-Dame, Mont-Carmel

Section Jeunesse Desjardins

Former des pompiers dès le secondaire: une idée innovante dans la MRC de Mékinac

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

La pénurie de main-d'œuvre fait rage dans plusieurs secteurs d'activité et les différents services incendies de la région n'y font pas exception. Mais dans la MRC de Mékinac, ce problème pourrait bien être chose du passé d'ici quelques années grâce à une idée innovante.

Offrir la formation «pompiers 1» dans le cadre d'un choix de cours optionnel pour les élèves du 2^e cycle, c'est en effet le concept qui sera offert dès la rentrée 2024 aux élèves de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite grâce à un partenariat avec la Régie des incendies du Centre Mékinac.

«D'une durée de 255 heures, la formation sera offerte sur deux années consécutives (4^e et 5^e secondaire) par les instructeurs de l'ENPQ qui seront accompagnés et soutenus par un enseignant de l'école. Les élèves prendront part également à des sorties pédagogiques à la caserne de pompiers, au centre d'appel 911 ou au centre de répartition des incendies et à la SOPFEU», explique Isabelle Dufour, directrice adjointe de l'école secondaire Paul-Le Jeune et responsable du projet.

À la toute fin de la formation, les élèves obtiendront la certification de pompiers volontaires.

Plusieurs compétences enseignées

Évidemment, pour former de futurs pompiers, aucun élément ne peut être négligé afin de pouvoir assurer éventuellement la sécurité de la population. C'est pourquoi les enseignements qui seront effectués refléteront en tout point la vie en caserne et l'éthique de travail s'y rattachant.

Pour y parvenir, des locaux pour les cours théoriques et pratiques et pour l'entreposage seront d'ailleurs aménagés. Le matériel de formation sera pour sa part

fourni en totalité par la Régie des incendies du Centre Mékinac.

Éviter le décrochage et assurer la main-d'œuvre

Si l'un des buts premiers de ce projet visait à assurer une main-d'œuvre qualifiée au sein de la Régie des incendies du Centre Mékinac, le cours qui sera offert, rappelons-le comme cours optionnel, est aussi vu comme une solution pour éviter le décrochage scolaire.

Une simple idée qui se conclut en projet

Si le projet ne verra le jour qu'en septembre 2024, l'idée initiale de la Régie des incendies du Centre Mékinac est apparue en décembre 2023.

C'est à ce moment que le projet a été présenté à l'établissement d'enseignement.

«Immédiatement, la direction de l'établissement a été séduite par l'idée d'offrir aux élèves une formation concrète, axée sur la découverte d'un métier», précise Anthony Rheault, capitaine à la prévention incendie et à la formation pour la Régie des incendies du Centre Mékinac.

Le projet pourra être rendu possible grâce à un investissement de la MRC de Mékinac qui s'engage à contribuer à la hauteur de 75 % des investissements jusqu'à concurrence de 100 000 \$ dans le cadre de l'Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Actualités locales

Aider les élèves plus démunis... un pas à la fois

Par Myriam Arsenault, Initiative de journalisme local

C'est une réelle motivation pour les élèves de la classe La Relance de l'école secondaire des Bâtisseurs - Édifice Jonquière, d'aider les autres. Chaque année, ces derniers tiennent l'activité la Relance en marche... Un pas à la fois, qui les incitent à accomplir un tour de marche dans leur école, pour chaque dollar qu'ils amassent pour la Fondation PJ 2004.

Au passage du *Quotidien* jeudi, l'ambiance était à la fête. En une heure, les élèves avaient recueilli près de 300 \$ et avaient donc déjà une bonne distance à parcourir. Ces participants de 15 à 21 ans qui ont en majorité une déficience intellectuelle légère s'activaient par intervalle de vingt minutes, avant de laisser leur place aux autres et ainsi de suite.

Des enseignants, des élèves, d'anciens élèves et même des personnes de différentes fondations pouvaient prêter main-forte aux participants lors de leur défi. En plus des fonds amassés par les étudiants en amont de l'activité, des sous pouvaient également être recueillis au cours de la journée, ce qui faisait que les marcheurs étaient toujours sollicités.

Cette idée est venue de l'enseignant Martin Labonté. Il enseigne dans la classe La Relance, qui est une classe d'adaptation scolaire pour les élèves qui ont des besoins particuliers, depuis quelques années.

«En tant qu'enseignant, mon rôle est de les rendre le plus autonomes possible. Moi, j'aime bien créer des événements pour ces élèves qui sont tous différents, qui les impliquent dans une cause», explique-t-il.

C'est la quatrième année qu'il tient cet événement, qui compte parmi les trois activités annuelles auxquelles participent les élèves de la classe La Relance. Les

jeunes participent également au Marché de Noël de la différence, à l'automne et à un bazar, à l'hiver.

L'enseignement dans cette classe se fait par projets, et non par matières, elles qui sont plutôt intégrées dans les différents apprentissages.

Encore une fois cette année, les participants se mobilisent pour la Fondation PJ 2004, qui vient en aide aux élèves de l'École les Bâtisseurs avec des difficultés financières. M. Labonté y est d'ailleurs le président.

L'activité permet d'une part amasser des sous pour une bonne cause, en plus de faire bouger les élèves.

Le côté d'entraide est très important pour les participants qui sont réellement motivés par cet objectif, souligne l'enseignant.

À la fin de la journée, plus de 1800 \$ ont été amassés. L'organisation d'une prochaine édition est déjà dans les plans de l'enseignant qui aimerait pouvoir trouver une façon de permettre à la population de donner pour la cause. Si une personne était intéressée à le faire, en marge de l'événement, elle peut contacter La Relance par sa page Facebook.

Actualités

L'école Bon Conseil inaugure sa nouvelle murale

Par Katherine Boulianne, Le Quotidien

Les élèves de l'école du Bon Conseil d'Hébertville-Station ont inauguré, jeudi, l'œuvre d'art qui orne désormais leur nouveau gymnase. Réalisée par l'artiste Julie Andrée T., l'œuvre s'inspire du sport et de l'activité physique.

Faite d'aluminium brossé et d'acier peint, la scène titrée *Ravir l'instant* célèbre le plaisir de bouger, en présentant entre autres des enfants qui sautent à la corde, font du skateboard, jouent au hockey, ou au baseball. La technique utilisée permettra à l'œuvre de se laisser influencer par son environnement.

«Ce qui est important pour moi, c'est que ce soit intégré dans le tissu social, dans le milieu de vie dans lequel cette œuvre-là va maintenant vivre. Au cours des saisons, l'œuvre va changer, c'est ce qui fait qu'elle est vivante. Le fini brossé fait que l'œuvre change un peu de couleur dépendant du soleil, dépendant des nuages. C'est donc quelque chose qui est statique, bien fixé au mur, mais qui bouge selon les saisons et la lumière du jour», explique Julie Andrée T. aux élèves rassemblés sur place.

Cette dernière a d'ailleurs pris plaisir à les rencontrer pendant la journée, afin de discuter avec eux de sa démarche artistique. Un exercice auquel elle se prête volontiers lorsqu'elle en a l'occasion.

«On part de l'œuvre, et ils me disent ce qu'ils comprennent et ce qu'ils ont vu. On parle même de techniques, en quoi c'est fait, pourquoi on a fait ça. En plus, ce que j'aime, c'est que quand j'ai des idées ou des opinions des jeunes, parfois ils voient des choses que je n'ai pas vues. C'est toujours très, très enrichissant. Et ce sont eux qui vont vivre avec cette œuvre », partage l'artiste.

L'installation de *Ravir l'instant* a été réalisée dans le cadre de la Politique gouvernementale d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics. Elle fait suite à la construction du gymnase en 2021.

Défi OSEntreprendre | Quatre projets du CSS Hauts-Cantons parmi les honneurs

Alain Faucher



Photo tirée du site internet du CSS des Hauts-Cantons

Quatre projets d'écoles du Centre de Services scolaire des Hauts-Cantons sont parmi les honneurs régionaux du Défi OSEntreprendre.

L'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Weedon s'y retrouve dans la catégorie préscolaire – 40 élèves impliqués avec le projet «Les Zipettes de nos petits pets!». Comme chaque année, l'automne apporte un grand défi pour bien des élèves du préscolaire, d'apprendre à «zipper» leur manteau. Les élèves ont vite demandé de l'aide pour apprendre. Ils avaient le désir d'y arriver seuls et de relever le défi. Ils ont finalement décidé d'en fabriquer et de les vendre.

Le projet «Une Merveille pour votre cœur» du Centre d'éducation des adultes, point de services de Lac-Mégantic, s'est distingué dans la catégorie Éducation des adultes – 6 élèves impliqués. Les participantes du groupe MOUV ont eu l'idée de créer un projet leur permettant de briser leur isolement, tout comme celui des personnes âgées de trois résidences à travers des rencontres intergénérationnelles.

Les six mamans-élèves ont choisi de remettre des cartes de Noël personnalisées, puis de mettre sur pied des activités en lien avec la musique, une station de manucure, des jeux de cartes, des jeux de mémoire et des jeux de société notamment.

L'école Notre-Dame-du-Paradis de Dudswell et l'école Le Parchemin d'East Angus font aussi partie des lauréats.

CSS des Hauts-Cantons | Trois élèves du secondaire reçoivent la médaille du lieutenant-gouverneur

Alain Faucher



Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure et Juliane Rhéaume de la Polyvalente Montignac Photo tirée du site internet csshc.gouv.qc.ca

Trois élèves du secondaire du Centre de Services Scolaire des Hauts-Canton ont reçu la médaille du lieutenant-gouverneur.

Il s'agit de Nathan Laperle de l'école La Frontalière de Coaticook, Jakob Ménard de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent d'East Angus et Juliane Rhéaume de la Polyvalente Montignac de Lac-Mégantic.

Cette dernière s'implique avec cœur dans différentes sphères d'activités; équipes sportives, projets culturels et vie étudiante de son école.

Sa contribution dans son milieu de vie comprend la promotion de la collecte de sang, rédactrice et animatrice des galas sportifs 2023 et 2024, membre de deux comités des finissants. Elle occupe aussi le poste de présidente au conseil des élèves et évolue et s'implique au sein de deux équipes sportives.

Canada Français

CESSION DU TERRAIN DE LA FUTURE ÉCOLE

Le mouvement écologique saisit le ministre de l'Éducation

Le Mouvement écologique du Haut-Richelieu (MEHR) a interpellé Bernard Drainville, le ministre de l'Éducation, le 14 mai dernier. En cause : la cession d'un terrain situé dans le boisé des Colibris afin d'y construire une nouvelle école primaire.

Le MEHR estime en outre que la mairesse Andrée Bouchard aurait été biaisée dans sa décision du fait de ses 17 années d'expérience au poste de présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (devenue le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières).

La superficie de l'école est aussi citée dans la lettre du MEHR qui juge qu'une superficie de 10 000

m² aurait suffi pour une école de 500 élèves, selon les recommandations du ministère de l'Éducation. Ainsi, le MEHR saisit le ministre Bernard Drainville en vue d'appliquer un article de *La Loi sur l'instruction publique* afin d'annuler l'obligation de céder un terrain au CSSDHR.

La Ville a cédé une partie non protégée du boisé des Colibris lors de la séance du conseil municipal tenue le 30 avril dernier pour y permettre la construction d'une nouvelle école primaire sur la rue des Colibris. La superficie remise au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est de 16 500 mètres carrés.

Canada Français

Les cellulaires ne seront pas interdits dans nos écoles

MARIANNE LAFLEUR mlafleur@canadafrancais.com

Bien que le gouvernement songe à bannir les cellulaires dans les écoles de la province, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) n'envisage pas d'interdire les cellulaires dans ses écoles actuellement. L'organisation affirme toutefois qu'elle suit de près cet enjeu.

« On comprend qu'il y a une réflexion qui est amorcée et on suit ça de près, mais il n'y a pas de directives particulières qui vont être installées dans nos établissements pour le moment », annonce Alexandra Langlois, directrice du service de communications au CSSDHR.

Le gouvernement Legault a récemment annoncé qu'il réfléchissait à interdire les cellulaires en classe. Il réagissait à la requête du chef du Parti québécois, Paul St-Pierre Plamondon, qui le presse d'agir en ce sens. La loi interdit présentement les cellulaires en classe.

« Avant même que la directive ministérielle soit en application, l'utilisation des cellulaires était interdite en classe dans nos établissements. Les codes de vie en font d'ailleurs mention », explique Mme Langlois.

Le CSSDHR ne prévoit toutefois pas élargir la consigne pour l'instant.

PARENTS

Mme Langlois mentionne également qu'aucun parent n'a interpellé le CSSDHR afin que soient interdits les cellulaires dans les écoles.

Elle précise que le CSSDHR n'en fait pas un enjeu prioritaire non plus. « Pour l'heure, on se concentre sur les enjeux qui sont dans notre plan d'engagement vers la réussite, comme le taux d'absentéisme », mentionne-t-elle.

MARDI SANS CELLULAIRE

Depuis le 7 mai, la polyvalente Marcel-Landry, située dans le secteur Iberville, a instauré « Les mardis sans cellulaire à la bibliothèque ». Cette initiative vise à créer un environnement propice à l'apprentissage, à la concentration et à l'interaction sociale, tout en promouvant une utilisation plus réfléchie et équilibrée de la technologie.

L'école dit vouloir encourager les élèves à réduire leur dépendance aux téléphones portables.

Mme Langlois affirme toutefois que cette idée n'est pas liée aux réflexions quant à la présence de cellulaires dans les écoles.

Prix Frédéric-Back: le Comité vert de l'école De Mortagne récompensé



Par Diane Lapointe



Le maire Jean Martel, Rémi Billette, Isabelle Savaria, Samuel Bérubé et la conseillère Jacqueline Boubane ont participé à la signature du Livre d'or. (Photo : La Relève – Diane Lapointe)

Engagé en matière de protection de l'environnement depuis 20 ans, le Comité vert de l'école secondaire De Mortagne s'est vu décerner le tout nouveau prix Frédéric-Back par le conseil municipal de Boucherville.

Du nom du cinéaste et environnementaliste, ce prix, de l'Ordre du mérite, souligne l'engagement environnemental exceptionnel de l'organisation.

Depuis deux décennies, plus de 600 élèves se sont impliqués pour la protection de la planète.

Lors de la soirée de remise du prix, le 13 mai à l'hôtel de ville de Boucherville, la conseillère responsable de l'Ordre du mérite, Jacqueline Boubane, a rappelé «deux batailles menées par le Comité vert qui ont exigé beaucoup de persévérance », soit la mise sur pied du recyclage dans l'école et le bannissement de la vaisselle de plastique à usage unique dans la cafétéria pour y introduire en 2019 la vaisselle et les ustensiles lavables.

«L'histoire récente du comité est plus palpitante », a-t-elle mentionné. Le comité a créé un portager et les membres ont commencé à entretenir les plates-bandes autour de l'école. Les légumes produits par le jardin sont cuisinés à la cafétéria pour les élèves. Le comité a aussi planté plusieurs vivaces dont les asclépiades pour attirer les monarques et les pollinisateurs.

Olivier Bergeron et Chad Cloutier, deux anciens membres présents à la cérémonie, ont confié à La Relève avoir surtout pris conscience de l'importance de protéger l'environnement et de ses enjeux lors de leur implication au sein du Comité vert, et leur fierté d'avoir aussi réussi, avec leurs collègues, à faire installer un lavabo à la cafétéria pour rincer les contenants destinés au recyclage.

En entrevue, l'enseignante Isabelle Savaria, coresponsable du Comité vert, a précisé que plusieurs autres actions ont été mises sur pied. «On travaille également pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). On favorise, par exemple, le covoiturage et le transport actif pour venir à l'école. Et lorsqu'il y a un voyage avec l'école en autobus, on compense les émissions de carbone en versant de l'argent à un organisme qui plante des arbres.

Mme Savaria a également fait savoir que le comité s'est lancé l'an dernier dans le compostage et a doté l'école d'une machine pour la consigne des canettes.

Elle a aussi rappelé que des élèves du comité étaient parmi les 500 000 participants à la grande marche pour le climat organisée en 2019 à Montréal, et en présence de Greta Thunberg.

C'est durant cette période que le mouvement La planète s'invite à l'école a pris racine et que De Mortagne a signé le Pacte de l'école québécoise.

Depuis, le Comité vert est accompagné par l'organisme LAB22, un laboratoire d'innovations sociales et environnementales. Une politique en environnement pour rendre les actions plus concrètes a été adoptée. Celle-ci sera d'ailleurs révisée l'an prochain pour y inclure de nouveaux projets.

Rémi Billette a fait partie du Comité vert. «J'ai toujours été intéressé par ce domaine. Ça été un engagement enrichissant et déterminant pour moi. J'ai appris le côté administratif en travaillant à l'élaboration de la politique environnementale et sur d'autres beaux projets, comme le jardin. Je suis d'ailleurs heureux de savoir qu'il sera agrandi cette année», a commenté l'étudiant au Cégep en environnement et enjeux planétaires et, en septembre prochain, en environnement à l'Université de Sherbrooke.

Frédéric Back

Mentionnons que le choix du nom du concours est une suggestion faite au maire Martel par le journaliste retraité de La Relève Daniel Hart. Frédéric Back est né en Allemagne et a fait sa vie au Québec. Environnementaliste engagé, il laisse derrière lui un legs inestimable, tant d'un point de vue cinématographique que dans son combat pour la planète. Deux fois récompensé aux Oscars pour ses films d'animation Crac ! et L'homme qui plantait des arbres, ce génie de l'illustration a mis son art au service de l'environnement.

Circulation en milieu scolaire : quand les élèves s'expriment auprès des responsables municipaux

Par Tristan Ouimet



Un aperçu de la marche avec des élèves de quatrième année et des responsables de la Ville de Longueuil. (Photo : Le Courrier du Sud – Tristan Ouimet)

Une vingtaine d'élèves de quatrième année à LeMoine ont marché mercredi matin dans quelques rues aux alentours de l'école primaire Lajeunesse avec des responsables à la Ville de Longueuil et de Piétons Québec. Les jeunes ont pu faire part de leurs inquiétudes en lien avec la circulation routière qui se fait près de leur établissement scolaire.

Alors qu'une intervenante de Piétons Québec s'est arrêtée avec les élèves pour demander leur opinion sur la rue Saint-Louis (route 112) située près de leur école, la majorité a indiqué qu'il y a «beaucoup de voitures qui circulent» et qu'elle n'est pas sécuritaire puisqu'il n'y a pas de «feux piétonniers partout».

«Il y a des voitures qui ne nous laisseront pas passer», ont renchéri certains.

Plusieurs ont cependant souligné la signalisation mise en place en face de leur école. Elle permet de les rendre «plus confiants» et d'être en sécurité lorsqu'il est temps de marcher jusqu'à leur établissement scolaire.

«Comme il y a plus de passages piétons, c'est plus lent, ont-ils remarqué. Il y a aussi moins de voitures.»

Marjolaine Mercier, conseillère municipale du secteur à Longueuil, a demandé aux élèves comment ils se déplacent jusqu'à leur école. Plusieurs marchent, quelques-uns se déplacent à vélo ou à trottinette et très peu s'y rendent en voiture.

Jonathan Tabarah, président de la commission de la Mobilité durable à la Ville de Longueuil et Carine Discazeaux, conseillère experte en mobilité active à la Municipalité, ont expliqué leur rôle lié à la circulation faite autour des écoles, notamment sur la prise de décisions pour mettre en place des initiatives qui peuvent la rendre plus sécuritaire.

«Je pense qu'il y a eu vraiment de beaux échanges et les élus ont été inspirés des suggestions faites par les élèves, a évoqué Sandrine Cabana-Degani, directrice générale de Piétons Québec. L'objectif était aussi de développer l'engagement des élèves, de leur montrer qu'ils peuvent avoir un impact sur leur milieu en s'exprimant.»

Formation en milieu scolaire

Cette marche a été organisée dans le cadre de la formation en milieu scolaire *Ça marche! Vers des déplacements à pied sécuritaires*, développée par Piétons Québec.

Cette formation a pour objectif «de lutter contre la sédentarité chez les jeunes et d'éliminer le sentiment d'insécurité éprouvé par les parents autour des écoles», précise Piétons Québec.

C'est pourquoi des activités théoriques et pratiques sur la circulation autour des écoles ont auparavant été tenues dans deux classes de l'école Lajeunesse.

«Avec cette formation-là, on veut contribuer à un cercle vertueux autour de l'école où davantage d'enfants peuvent se rendre à la marche, parce qu'ils sont autonomes pour le faire et ont acquis des compétences de sécurité, a conclu Sandrine Cabana-Degani. Les aménagements [pour les piétons] permettent aussi de le faire.»

Améliorer le développement et la réussite scolaire grâce au jeu

Un jeu pour tous - Dans le but de poursuivre sa mission d'appuyer les enfants vulnérables au niveau de leur développement, le Centre de pédiatrie sociale en communauté de Lanaudière (CPSCL) a procédé au lancement d'un nouveau projet intitulé « Un jeu pour tous ». Ce dernier permettra à des enfants des MRCs de Joliette, de Montcalm et de Matawinie d'avoir accès à des jeux de société qui mêleront apprentissage et divertissement et qui seront bénéfiques pour leur cheminement éducatif.

Jason Joly | jjoly@medialo.ca

Le CPSCL offre toutes sortes de soutien pour les enfants plus vulnérables, au niveau éducatif, mais aussi médical et juridique. De plus, les jeunes peuvent notamment prendre part à des thérapies artistiques et musicales. Toutefois, à la suite de la présentation du Plan de rattrapage implanté par le ministère de l'Éducation, l'équipe a réfléchi à une nouvelle façon d'aider les élèves dans leur réussite scolaire. « Nous sommes concernés par l'impact que la grève a pu avoir sur le développement des jeunes. Alors, nous nous sommes demandé comment, en pédiatrie sociale, nous pourrions faire notre part », explique la directrice générale du CPSCL, Marie Suzy Riopel.

Le projet « Un jeu pour tous » a donc été établi, permettant aux intervenants d'acquérir des dizaines de jeux de société destinés majoritairement pour des enfants de 0 à 18 ans, certains étant même recommandés par des orthophonistes et des orthopédistes. Ainsi, les professionnels auront l'opportunité d'emporter un jeu lors de leur rencontre avec l'enfant dans son domicile, son milieu de vie ou à l'école, permettant alors de travailler certaines habiletés sociales, langagières ou mathématiques dans un contexte plus ludique.

Les jeux seront mis à la disposition des intervenants en pédiatrie sociale, mais les élèves pourront aussi les emprunter dans le but de les amener chez eux. « Notre

approche est basée sur le lien de confiance. En ayant accès à plusieurs jeux, les intervenants vont pouvoir bonifier leur contact avec le jeune », souligne M^{me} Riopel. Le programme entraînera des répercussions sur le plan scolaire, mais l'équipe du CPSCL espère que, grâce au jeu, le lien entre les enfants et leurs parents sera bonifié. « Si, pour un parent, c'est difficile de lire les règlements des jeux, l'intervenant va pouvoir les expliquer et le tuteur pourra répéter et continuer de jouer avec le jeune. C'est fort enrichissant parce qu'un lien parent-enfant qui est solide a aussi un impact sur le développement scolaire. »

Ce sont plus de 300 jeunes à travers les trois MRCs qui pourront en profiter. Bien que les séances de jeux se feront lors des rendez-vous avec les intervenants, l'équipe du CPSCL souhaite offrir certaines plages horaires pour que les enfants puissent s'amuser en allant directement dans les points de service de Joliette et de Chertsey. Pour ce qui est de Montcalm, les élèves peuvent être soutenus par des professionnels, mais le point de service du secteur ne sera accessible qu'à l'automne de cette année. Marie Suzy Riopel imagine également diversifier son projet avec le prêt de livres, mais le tout reste à être confirmé.

En terminant, le CPSCL voulait remercier trois partenaires clés de « Un jeu pour tous », soit la Ville de Joliette, la Fondation des Samares, pour avoir encouragé le projet grâce à une contribution de 5000 \$, ainsi que le CRÉVALE pour son financement de 50 072 \$.

Un plan de rattrapage efficace pour les élèves

Après une période de grève qui a occasionné des perturbations dans le calendrier scolaire, le Centre de services scolaire de l'Estuaire a déployé un plan de rattrapage afin limiter les retards des élèves. Après plusieurs mois de mise en œuvre, le bilan du plan de rattrapage s'avère être positif.

Charlotte Vuillemin

Les mesures mises en place sont variées et visent à répondre aux besoins spécifiques des élèves en fonction de leur niveau d'études.

On retrouve notamment des périodes de récupération durant la pause déjeuner ou après l'école, des ateliers de groupe, un accompagnement psychosocial, des séances de co-enseignement en classe ou en sous-groupes, ainsi que des périodes de tutorat assurées par des élèves du cégep.

Au niveau primaire, l'accent a été mis principalement sur le français et les mathématiques, plus particulièrement sur la lecture, l'écriture, le vocabulaire et les tables de multiplication.

Au secondaire, en plus du français et des mathématiques, des efforts ont été déployés en sciences, chimie et physique.

Pour les élèves adultes, des heures de cours supplémentaires ont été proposées pour les aider à se préparer aux évaluations, entrer dans des programmes spécifiques, ou intégrer de nouvelles cohortes.

Effets positifs

Les retours des établissements scolaires sont unanimes quant aux effets positifs de ces mesures. Parmi les

observations les plus marquantes, on note une nette amélioration des performances académiques chez la majorité des élèves participants.

De plus, les périodes d'accompagnement ont contribué à renforcer la relation entre les enseignants et les élèves, favorisant un climat propice à l'apprentissage.

La fluidité en lecture ainsi que la maîtrise des tables de multiplication sont des domaines où les progrès ont été particulièrement remarquables. De même, le co-enseignement s'est révélé bénéfique, surtout pour les enseignants moins expérimentés.

Certaines écoles rapportent avoir comblé des retards significatifs chez les élèves, tout en permettant à ces derniers de revoir et d'approfondir des notions essentielles. En outre, une amélioration de la motivation et de l'assiduité des élèves a été constatée dans plusieurs cas.

En conclusion, les données recueillies auprès des directions scolaires témoignent de l'efficacité du plan de rattrapage mis en place auprès de 65 % des directions du primaire et 75 % du secondaire.

Celui-ci a permis de consolider les bases essentielles en mathématiques et en français, posant ainsi les fondations nécessaires à la réussite dans toutes les matières.

Face à ces résultats prometteurs, le CSS de l'Estuaire croit qu'il est impératif de réfléchir collectivement à la pérennisation de ces pratiques bénéfiques, afin d'assurer un parcours scolaire enrichissant et réussi pour tous les élèves à long terme.

Réorganisation des écoles secondaires : le CA tranchera le 25 juin

Alexandre Brouillard | Les 2 Rives

Le conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire (CSS) de Sorel-Tracy statuera concernant la réorganisation des services éducatifs dans les deux écoles secondaires de la région, soit Bernard-Gariépy (ESBG) et Fernand-Lefebvre (ESFL), le 25 juin prochain.

Depuis plusieurs années, les élèves de secondaire 1 et 2 fréquentent l'ESBG, tandis que ceux de secondaire 3, 4 et 5 vont à l'ESFL.

La situation pourrait toutefois changer à la rentrée 2025-2026, alors que le CSS de

Sorel-Tracy avait lancé un processus de consultation pour retourner à une ancienne méthode, soit avoir des élèves de secondaire 1 à 5 dans les deux écoles.

« Nous prévoyons accueillir les élèves de secondaire 1 à 5 dans chacune de nos écoles secondaires et que nos différents programmes particuliers répondant aux intérêts et besoins des élèves y soient proposés », avait précisé le CSS de Sorel-Tracy dans un communiqué, en juin 2023.

Presque une année plus tard, le CA du CSS de Sorel-Tracy est arrivé à la fin de son calendrier d'information et de consultation dans le cadre du processus de consultation publique.

La dernière séance s'est déroulée le 8 mai à l'auditorium de l'ESBG. Alors que plusieurs personnes étaient présentes, seulement cinq participants ont adressé une question au CA. « Les propos étaient partagés. Le CA prendra une décision en fonction des jeunes », indique la directrice des Services du secrétariat général et des communications du CSS de Sorel-Tracy, Laurence Cournoyer.

Après avoir écouté les différentes opinions des trois syndicats (enseignants, professionnels et soutien), des citoyens et des élèves, le CA prendra sa décision en séance ordinaire le 25 juin.

PROJETS PRIVÉS

COSTCO WHOLESALÉ CANADA

L'entreprise a jeté son dévolu sur Rimouski pour l'implantation d'une future succursale en sol québécois. Un terrain de près de 77 000 mètres carrés aurait récemment été acquis auprès de la Ville pour la poursuite du projet.

LE DOMAINE FORGET DE CHARLEVOIX

Investissement de près de 13 M\$ pour l'établissement culturel de Saint-Irénée, où des travaux de structure et d'enveloppe de bâtiment seraient entre autres entrepris dès l'année prochaine. Des travaux y seraient réalisés jusqu'en 2027.

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

Des immeubles du boulevard De Maisonneuve Est et de la rue Gordon seraient convertis en unités locatives abordables par la Société, laquelle publierait des appels d'offres pour la réalisation des travaux en septembre et en octobre de cette année.

PROJETS PUBLICS

KATIVIK

Pas moins de deux projets de construction totalisant 52,2 M\$ seraient dans les cartons de la Commission scolaire Kativik. Un centre d'éducation aux adultes (30,5 M\$) serait prévu à Kuujuaq, tandis qu'une résidence étudiante (21,7 M\$) serait construite à Salluit.

MONTRÉAL

L'Université de Montréal investirait pas moins de 35 M\$ dans la réfection de la maçonnerie du pavillon Roger-Gaudry. Plus de six phases seraient requises pour la réalisation du projet visant l'établissement du boulevard Édouard-Montpetit.

ROUYN-NORANDA

Place à la construction du futur palais de justice, dont le coût de construction serait évalué entre 50 M\$ et 150 M\$. Les plans et devis seraient en voie de réalisation afin d'assurer une mise en chantier à partir de juillet 2026. La SQI piloterait le projet.



Communiqué (s)

Quel est le coût des lésions psychologiques au travail ?



NOUVELLES FOURNIES PAR

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) →

16 mai, 2024, 08:48 ET

MONTRÉAL, le 16 mai 2024 /CNW/ - Une étude réalisée par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) présente pour la première fois une analyse aussi complète et détaillée des coûts des lésions psychologiques liées au travail au Québec. Ainsi, sur les six années à l'étude, les 8 325 lésions psychologiques acceptées à la CNESST ont engendré des coûts estimés à environ un milliard de dollars. Les coûts des lésions psychologiques se composent à 59 % de productivité perdue et à 31 % de coûts humains.

Les éléments analysés

Plus spécifiquement, l'étude analyse les types de lésions psychologiques (dépression, stress post-traumatique, etc.) les plus coûteux, les industries et les professions qui présentent les coûts les plus élevés liés à ces lésions. Les situations, genres d'accidents ou d'expositions, lors desquels surviennent les lésions psychologiques les plus coûteuses sont également prises en compte. De plus, l'équipe analyse les facteurs qui contribuent aux coûts élevés de ces lésions.

Quelques faits saillants

- Le stress post-traumatique est la **nature de la lésion** qui entraîne les coûts totaux les plus importants (536 M\$), suivi par les troubles d'adaptation (309 M\$).
- L'état dépressif constitue la **nature de lésion** psychologique qui engendre le coût moyen par lésion le plus élevé (217 390 \$).
- L'exposition à un événement traumatisant est le **genre d'accident** ou d'exposition qui engendrent le plus de coûts (364 M\$), suivi du harcèlement psychologique (194 M\$) et les coups, coups de pied, volée de coups (102 M\$)
- Les trois **genres d'accident** qui génèrent les coûts moyens par lésion les plus élevés sont le harcèlement psychologique (203 150 \$), les relations de travail conflictuelles (182 660 \$) et les agressions sexuelles, viols (179 820 \$).
- L'**industrie** des soins de santé et assistance sociale (224,2 M\$) est celle qui entraîne le plus de coûts liés aux lésions psychologiques. Ceci représente environ 22 % de l'ensemble des coûts des lésions psychologiques qui surviennent dans cette industrie. C'est suivi du transport et de l'entreposage (107,8 M\$) et les administrations publiques (94,8 M\$).

Données inédites

« Les résultats obtenus à partir des données lésionnelles de 2014 à 2019 révèlent une augmentation de 108 % du nombre de cas sur cette période et une augmentation de 195 % des coûts associés. Ils mettent en lumière l'importance des actions préventives afin d'atténuer cette tendance », précise l'auteur principal, Martin Lebeau, économiste à l'IRSST.

Il est important de souligner que les coûts estimés ne sont pas les frais et les indemnités versés par la CNESST. Il s'agit plutôt des coûts financiers et humains engendrés par les lésions. Certains de ces coûts sont intangibles. Ils sont estimés à partir d'une méthodologie développée à l'IRSST.

Les résultats de cette étude peuvent être consultés gratuitement sur le site de l'IRSST.

Pour en savoir davantage sur les recherches de l'IRSST, suivez-nous sur le **Web**, **X**, **Facebook**, **LinkedIn**, **Instagram** et **YouTube**.

SOURCE Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Cuisiner pour apprendre le français

17 mai 2024

En plus d'enseigner le français à nos élèves nouvellement arrivés au pays, nos enseignantes de francisation, Marie-Line Baptiste et Annie Poirier, soutenues par Marie-Michèle Fortin et Marie-Andrée Labbé, conseillères pédagogiques, ont à cœur de leur faire vivre de belles expériences enrichissantes afin qu'ils puissent apprendre dans le plaisir et dans le partage de leur culture.



C'est notamment ce qu'ont vécu une vingtaine d'élèves de la francisation des écoles secondaires Louis-Jacques-Casault et Bon-Pasteur. En effet, en collaboration avec le Service de la restauration et le programme de Cuisine du Centre de formation professionnelle de l'Envolée, les jeunes ont pu pratiquer le français tout en partageant une expérience culinaire enrichissante.

Les élèves ont vécu trois activités au CFP de l'Envolée. Ils ont d'abord assisté à un atelier de création de *mocktails* encadré par Bianka Thibault, enseignante en Service de la restauration. Les élèves ont eu beaucoup de plaisir à élaborer des breuvages remplis de saveurs et à les déguster!

Par la suite, les élèves ont assisté à un atelier visant à les renseigner sur les bonnes pratiques d'hygiène et salubrité en cuisine donné par Pascal de Bellefeuille, enseignant, et Nicolas Turmel, conseiller pédagogique au CFP. Cet atelier était une préparation à la compétition amicale à laquelle étaient conviés les élèves le 1er mai dernier.

En effet, comme troisième activité, les élèves ont eu la chance d'utiliser la cuisine professionnelle afin de concocter de délicieux plats aux saveurs de leur pays d'origine. L'exercice était supervisé par Pascal de Bellefeuille, chef et enseignant en cuisine. Préalablement, les élèves ont dressé leur liste d'épicerie afin que les enseignantes puissent fournir les ingrédients requis.

En équipe, les élèves ont cuisiné 11 recettes différentes au plus grand plaisir, d'Isabelle Robin, propriétaire de la crèmerie la Fée des Glaces, nommée juge pour l'occasion.

Dans la cuisine de l'Envolée, les odeurs des plats préparés donnaient déjà l'eau à la bouche. Les élèves ont cuisiné des plats riches en saveurs, en couleurs et, surtout, garnis de légumes et d'aliments sains. Tout le monde a été impressionné par le savoir-faire des jeunes et leurs habiletés en cuisine.

Mention spéciale à Josiah Gabriel Alcantara, Prince Andrei Meran et Jabez Ephraim Alcantara originaires des Philippines qui ont concocté un délicieux plat à basse de hauts de cuisse de poulet. Ils pourront ainsi aller déguster une récompense glacée à la Fée des Glaces.

Bravo à nos enseignantes de la francisation et de la formation professionnelle d'avoir organisé ces beaux ateliers afin de perme

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS

Mme Solène Gagnon-Héту reçoit la bourse pour l'engagement dans la réussite, catégorie « formation générale aux adultes »

17 mai 2024



C'est le 8 mai que madame Solène Gagnon-Héту recevait la Bourse pour l'engagement dans la réussite du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) - catégorie « Formation générale aux adultes » (FGA). Madame Nathalie Roy, directrice, lui a remis la distinction, accompagnée d'un ordinateur portable.

Solène s'est distinguée par sa détermination et sa volonté sans pareilles. Son parcours académique au centre d'éducation des adultes a démontré qu'elle est une apprenante impliquée malgré des contraintes de tous ordres.

Elle dépasse souvent les attentes de ses enseignants par son souci du travail bien fait et cherche avant tout à comprendre les enseignements. Solène travaille de façon autonome et met à profit autant l'expertise de ses enseignants, que les outils mis à sa disposition.

Solène est une personne attentive à ses pairs. Généreuse, elle reste disponible pour écouter les personnes qui en ont besoin. C'est une aidante qui n'hésite pas à prodiguer respectueusement des conseils aux nouveaux élèves ou à partager les moyens qu'elle utilise pour mieux comprendre.

Mme Gagnon-Héту est aussi une personne impliquée auprès du conseil étudiant en plus d'organiser des activités pour les élèves et de toujours participer activement aux activités proposées au centre d'éducation des adultes.

Solène était convaincue que de fréquenter la FGA était une démarche qui lui permettrait de poursuivre ses études au collégial. Elle a toujours soutenu « Il n'est jamais trop tard pour persévérer vers ses rêves. » On ne peut donc pas être surpris d'apprendre que Solène a déjà débuté une technique en éducation spécialisée au cégep à la session d'hiver.

Mme Mélanie Roy, enseignante au Centre d'éducation des adultes de Lac-Mégantic, conclut « Solène est une élève qui prouve que lorsque tous les éléments essentiels et nécessaires pour la réussite sont présents, l'atteinte de ses objectifs se concrétise. »

Toutes nos félicitations Solène et tous nos encouragements pour la suite de ton parcours et l'atteinte de tes objectifs.

La Bourse pour l'Engagement dans la réussite

Depuis 2010, les bourses du CSSHC soulignent le parcours d'élèves remarquables. Ces récipiendaires se distinguent par leur persévérance, leur force, et souvent même, par leur résilience. Leur volonté à surmonter les embûches en font des modèles pour leurs pairs et suscitent l'admiration des adultes qui les entourent.

La Bourse est attribuée annuellement et souligne la persévérance exemplaire de finissants et finissantes dans différentes catégories : la formation générale aux adultes, la formation professionnelle ainsi que le primaire et le secondaire.

Photo : La récipiendaire de la bourse Mme Solène Gagnon-Héту entourée des membres de l'équipe.

En avant (gauche à droite), Mélanie Roy, enseignante; Solène; Nathalie Roy, directrice.

En arrière (gauche à droite), Lynda Bergeron, enseignante; Michel Girouard, enseignant; Dominic Bilodeau, enseignant; Martin Bouchard, enseignant; Amélie Dandurand, conseillère pédagogique et soutien à la direction; Marie-Gisèle Jean, secrétaire de centre.



FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Danger de marchandisation de l'éducation : l'IA doit répondre aux besoins du personnel et des élèves, pas des entreprises

17 mai 2024

Par Stéphane Lapointe, président de la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ).

À la lecture du texte « Une école (privée) nommée PME de l'année » publié dans *La Presse*, certaines observations et réactions s'imposent.

L'éducation est un pilier fondamental de notre société, et il est primordial d'aborder ces sujets avec rigueur et responsabilité. Pour nous, la marchandisation de l'éducation est une tendance préoccupante qui risque de compromettre la mission éducative essentielle du réseau scolaire.

Considérer l'école comme une simple entreprise commerciale réduit la réussite éducative à une vision utilitariste et matérialiste, faisant fi ainsi de l'importance de la démocratisation de l'école pour atteindre une meilleure égalité des chances. Le travail quotidien et le dévouement du personnel de l'éducation, qu'il soit du réseau public ou privé, vont bien au-delà de cette vision marchande et méritent d'être reconnus à leur juste valeur.

Pour une intelligence artificielle responsable

Quant à la présence de l'intelligence artificielle (IA) à l'école, nous sommes favorables à son utilisation lorsqu'elle permet d'aider le personnel de l'éducation dans son travail. Cependant, il est crucial de garantir le respect de l'autonomie professionnelle du personnel et de s'assurer que l'utilisation de l'IA se fasse sur une base volontaire, responsable et éthique.

Le déploiement d'outils numériques en éducation nous a montré les risques d'adhérer et d'adopter aveuglément ces changements technologiques. Dans ce contexte, le personnel en éducation doit avoir la latitude de juger de la pertinence et des méthodes d'implantation d'une nouvelle technologie. On doit également lui offrir la formation qu'il jugera nécessaire pour y arriver. Surtout, la plus-value pédagogique doit être l'unique phare qui guide nos décisions d'enraciner ou non une innovation technologique en milieu scolaire. *A contrario*, les visées marketing ou entrepreneuriales ne devraient, en aucun cas, être des facteurs de décision.

L'IA, moteur de la marchandisation de l'éducation?

En aucune façon, il ne faut que la course à l'IA n'alimente la marchandisation de l'éducation, transformant ainsi nos écoles en entreprises en compétition. Cette approche de gestion entrepreneuriale réduit comme peau de chagrin l'autonomie professionnelle du personnel enseignant, qui devrait se contenter d'appliquer des recettes pédagogiques dites probantes *boostées* à l'IA.

L'exemple d'Émilie, cette aide à la correction qui intègre l'intelligence artificielle, est une avancée prometteuse pour l'éducation, mais son intégration doit se faire sur une base volontaire et dans le respect de l'autonomie professionnelle. De même, le dialogue social et une évaluation continue sont essentiels pour mesurer adéquatement les impacts de l'IA sur les compétences du personnel et des élèves, ainsi que sur les tâches et l'autonomie. Par conséquent, nous croyons fermement que l'IA doit être un outil qui met en capacité les humains, pas en dépendance, garantissant ainsi que l'éducation reste un bien commun favorisant l'égalité des chances pour tous.

En somme, l'IA en éducation doit être développée et utilisée de manière volontaire, responsable, éthique et en respectant l'autonomie professionnelle. Il est primordial que les décisions concernant l'utilisation de ces technologies soient prises de manière réfléchie et collégiale, dans l'intérêt des élèves, du personnel et de la société dans son ensemble, et non dans une optique de marchandisation de l'éducation.

Pour plus d'information



Fédération du personnel de l'enseignement privé

9405, rue Sherbrooke Est

Montréal Québec

Canada H1L 6P3

🌐 www.fpep.lacsq.org